

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU

## 09 novembre 2010

Convocation du 29 octobre 2010

Présents : Francis FAURE, LE MÉRER Luc, BURG Didier, CAMPAN Véronique, DEBUYS Marie-José, BÉNECH Cédric LAGARDE Jean-Paul, LARGENTIE Cécile, WICART Francine

Excusé :

Secrétaire de séance : Cécile LARGENTIE

Ordre du jour

Délibérations : modification convention CNP – embauche agent entretien – choix des entreprises suite appel d’offres – emprunt PALULOS – Coordinateur Sécurité Protection Santé

Document d’urbanisme

Comptes rendus divers

Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance, nomme Cécile LARGENTIE secrétaire de séance et lui donne la parole pour lecture du compte-rendu de la dernière séance. Approbation.

### Délibérations

#### Avenant à la convention CNP

Madame le Maire donne lecture du courrier émanant du CDG 46 et portant sur le renouvellement du contrat d’assurance CNP 2011 concernant les agents affiliés à la CNRACL et les nouvelles modalités de règlement de la cotisation. Le taux passera de 5,95 % à 6,10 % à partir du 01 janvier 2011.

Approbation : 10 POUR

#### Embauche de l’agent technique

Madame le Maire rappelle à l’assemblée la publicité faite au panneau d’affichage de la Mairie pour la vacance du poste d’agent technique responsable de l’entretien des locaux municipaux et donne lecture des deux courriers reçus pour postuler à ce poste.

Après discussion au sein de l’assemblée, les deux personnes étant domiciliées sur la commune, le choix étant difficile, la priorité est donnée à la personne sans emploi, inscrite à Pôle Emploi. Un courrier sera adressé à chacune pour les informer de ce choix.

Approbation : 9 POUR et 1 ABSTENTION

#### Choix des entreprises suite à l’appel d’offres

Madame le Maire donne la parole à Monsieur FAURÉ Francis Président de la commission d’appel d’offres pour les travaux de réhabilitation de l’ancienne Mairie Ecole.

Monsieur FAURÉ Francis nous livre le résultat de cette consultation : 29 entreprises ont répondu. Après discussion les entreprises dont les noms suivent ont été retenues en respectant les critères mentionnés sur l’appel d’offres. Nous citons ci-dessous les 2 entreprises « choisies » en précisant bien que l’entreprise retenue ce jour est celle qui est mentionnée en-tête de chaque lot : montant hors taxes

1- Terrassement – VRD – Démolitions		
1. RAFFY BTP	6823.00	10 voix pour
2. BOUCHER BTP	9113.00	
2- Gros œuvre- Maçonnerie		
1. ANDRE Vincent	43636.00	10 voix pour
2. BOUCHER BTP	52660.90	

3- Enduits de façades			
	1. CAMISAR	42365.98	10 voix pour
	2. APPLICATION 46	51727.00	
4- Charpente – Couverture –Zinguerie			
	1. POLO	62974.05	10 voix pour
	2. GENIBAT	95237.12	
5- Menuiseries extérieures BOIS			
	1. POLO	25256.00	
	2. HUGONET	24733.00	
Menuiseries extérieures PVC			
	1. POLO	24207.00	10 voix pour
	2. HUGONET	21644.00	
Les menuiseries PVC sont retenues 9 voix pour et 1 voix contre. L'entreprise POLO est choisie en raison de la qualité des profilés utilisés pour les menuiseries en PVC (SHUCCO)			
2- Menuiseries intérieures			
	1. SOPREM	16466.28	10 voix pour
	2. POLO	19141.60	
3- Electricité – Chauffage électrique – VMC			
	1. SODIMATEL	28633.48	10 voix pour
	2. FORCLUM	34139.41	
4- Plomberie Sanitaire			
	1. CALVI PAC	15072.00	9 voix pour
	2. GUIMBAU	14100.00	
.			
5- Plâtrerie –Isolation – Faux – Plafond			
	1. VAQUIE	28111.09	10 voix pour
	2. CALVIGNAC	29322.17	
6- Carrelage Faïence			
	1. BAYOL	17615.53	
	2. WICART	22673.24	9 voix pour
L'entreprise WICART a été choisie malgré le coût un peu plus élevé en raison de la proximité de son entreprise et de la qualité de son travail. Madame WICART Francine a quitté la table pour ne pas prendre part au débat ni au vote, en raison du lien de parenté. De plus, le montant est erroné suite à une erreur de frappe et nous devons lire 21673.24 et non 22673.24.			
7- Peintures revêtement mural			
	1. CAYRON	25809.08	10 voix pour
	2. GASTON	26321.00	
8- Sols souples			
	1. CAYRON	943.11	10 voix pour
	2. RIVIERE	1314.00	
9- Serrurerie			
	1. BOURDONCLE	11503.10	10 voix pour
	2. CAMPOS	12719.30	

### **Emprunt PALULOS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que lors du budget primitif 2010 il avait été prévu de faire un emprunt PALULOS pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne Mairie Ecole en logements sociaux. Les travaux devant commencer début 2011 il convient afin de finaliser les dossiers de demande de subventions de déterminer le montant du prêt et de choisir l'organisme prêteur. Madame le Maire présente à l'assemblée les diverses simulations faites par le Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts et Consignations. Après étude des diverses propositions de crédits le conseil municipal choisit la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 126 000 € remboursable sur 20 ans à taux fixe de 2,35 %. Approbation à l'unanimité. Madame le Maire est mandatée pour effectuer toutes les démarches.

### **Coordonnateur SPS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur Sécurité Protection Santé pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne Mairie Ecole et lui présente les devis reçus.

L'entreprise MIO BERTOLO pour un montant hors taxes de 2 512,13

L'entreprise VERITAS pour un montant hors taxes de 1 987,50

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité opte pour l'entreprise VERITAS.

### **Comptes rendus diverses réunions**

Conseil Communautaire

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le compte-rendu est disponible à la Mairie. Il est décidé de le transmettre par messagerie aux élus.

### **Questions diverses**

Madame le Maire donne lecture du courrier de Luc TOLLON nous informant qu'il ne quitterait son appartement qu'au 31 décembre prochain en raison de retard dans les travaux de sa maison.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que Gérard AMIGUES Président de la CCLC nous rendra visite le mardi 23 novembre à 10 heures 15 et demandent aux conseillers d'être présents.

Cérémonie du 11 novembre aura lieu le 11 novembre 2010 à 11 heures devant le monument aux morts.

Le Noël des enfants de la commune aura lieu le mercredi 22 décembre à 15 heures.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il faut prévoir 3 journées de bénévolat pour enlever les gravats et autres travaux à la Mairie Ecole. A cette occasion une mini pelle et un brise roche seront loués. Les dates retenues pour ces travaux sont les 13 14 et 15 décembre 2010.

La séance est levée à minuit.